

TARIFS 2017 – 2018

Votés par délibérations du 07/04/2017

Voici donc la grille tarifaire des services publics de la cantine et des garderies pour l'année 2017 - 2018. Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} septembre 2017.

	RAPPEL MONTANT
CANTINE (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)	3.20 € par repas (y compris les enfants bénéficiant d'un P.A.I)
RYTHMES SCOLAIRES 15H45 – 16H30 (Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi)	Gratuit
GARDERIE TRADITIONNELLE DU MATIN ET DU SOIR 7H30 - 8H30 16H30 - 18H00	<u>FORFAIT</u> 33 € par mois pour le premier enfant (24,75 € par enfant pour les autres membres de la fratrie) ----- <u>Carte de 10 heures :</u> 44 € pour le premier enfant (33€ par enfant pour les autres membres de la fratrie)
MERCREDI 11H30 - 18H00 FORFAIT= Cantine + Garderie	<u>FORFAIT</u> 48 € par mois comprenant le repas du mercredi et la garderie (36 € par enfant pour les autres membres de la fratrie) <i>Réduction de 12 € pour tout mercredi compris pendant les vacances scolaires.</i>